

*L'ajournement*

Statistique Canada prévoit que les entreprises pétrolières et gazières réduiront leurs investissements de 14 p. 100 cette année, les faisant passer de 5,7 milliards de dollars en 1981 à 4,98 milliards. Les réductions les plus senties frapperont bien sûr le secteur de l'exploration et de la mise en valeur qui a subi une chute de 17 p. 100 par rapport à 1991, passant à environ 1,9 milliard de dollars.

Selon le gouvernement, il faut voir au-delà de ces statistiques. Je peux certifier qu'elles nous donnent une image sombre. Ces chiffres signifient qu'il y a 46 000 personnes sans emploi à Edmonton, qui est ma ville. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté y a augmenté de 28 p. 100 cette année par rapport à l'an dernier.

Ces chiffres signifient que 98 000 paniers de provision ont été distribués aux hommes, aux femmes et aux enfants d'Edmonton l'an dernier. Le Régime s'assistance publique du Canada, nous le savons tous, est un programme à frais partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces. Dans le budget fédéral de 1990, le gouvernement avait décidé que l'accroissement annuel des contributions du RAPC aux provinces réputées riches serait plafonné à 5 p. 100 jusqu'en 1992.

Le budget fédéral de 1991 prolongeait cette mesure jusqu'en 1995. Ce genre de terrorisme financier est un seul des moyens mis en oeuvre par le gouvernement pour semer la division au Canada.

J'avais dit dans ma question que le gouvernement se livrait à des tours de passe-passe avec les paiements de transfert et je le soutiens encore aujourd'hui. Le ministre ou ses représentants peuvent-ils donner à la Chambre une idée des mesures concrètes qu'ils ont prises pour tenter d'en arriver à une entente négociée avec l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta sur les augmentations des paiements du RAPC? S'ils ne le peuvent pas, pouvons-nous en déduire que le gouvernement préside à la détérioration des rapports financiers entre le gouvernement fédéral et les provinces? Le gouvernement n'a-t-il aucun sens des responsabilités? Ne peut-il pas voir que le Canada forme un tout, une grande nation?

[Français]

**M. Barry Moore (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, le gouvernement est bien conscient que le ralentissement a touché durement certains Canadiens. Toutefois, le filet de sécurité sociale du Canada, qui comprend le programme fédéral d'assurance-chômage et les programmes d'aide sociale, dont les frais sont partagés par les deux paliers de gouvernement, est spécialement conçu pour aider les Canadiens à surmonter les périodes difficiles.

Le gouvernement fédéral a nettement accru le montant de l'aide consentie par l'entremise de ces programmes, rendant ainsi la situation moins pénible.

[Traduction]

Le montant total des prestations d'assurance-chômage versées par le gouvernement fédéral aux chômeurs a augmenté en moyenne de 8,8 p. 100 par année. La part fédérale des paiements effectués au chapitre de l'aide sociale est passée de 4 milliards de dollars en 1984-1985 à 6,6 milliards en 1991-1992.

Les fonds consacrés par le gouvernement fédéral à ces deux programmes augmenteront de 10 p. 100, ce qui signifie qu'en 1993, ils dépasseront de 2,3 milliards de dollars ce qu'ils étaient en 1991-1992.

En imposant un plafond aux paiements versés au chapitre du Régime d'assistance publique du Canada, nous demandons simplement aux trois provinces les plus prospères, c'est-à-dire l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, d'aider à limiter à 5 p. 100 par année l'augmentation de la part fédérale des fonds versés aux assistés sociaux.

L'économie canadienne commence déjà à sentir les effets du plan établi par le gouvernement fédéral en vue de contrôler le déficit, ce qui se reflète par une baisse des taux d'inflation et des taux d'intérêt.

En conclusion, ce gouvernement croit que la meilleure sécurité du revenu pour les Canadiens, c'est encore les emplois. Les faits parlent d'eux-mêmes. Depuis 1984, plus de 1,3 million d'emplois ont été créés. Le nombre de personnes à faible revenu, selon la définition de Statistique Canada, a chuté de 4,4 millions en 1984 à 3,8 millions en 1990.

La conséquence d'une économie prospère qui assure des emplois à tous les Canadiens, c'est une réduction du nombre de chômeurs et d'assistés sociaux.

## L'INDUSTRIE DU BOEUF

**L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex):** Monsieur le Président, le mercredi 6 mai, j'ai demandé au ministre de l'Agriculture pourquoi les consommateurs canadiens ne sont pas informés que le boeuf importé qu'ils achètent au Canada peut très bien être de la viande de vache coriace et bon marché. Il s'agit de boeuf non classé qui arrive principalement des États-Unis.

Le 12 avril 1989, j'ai soulevé cette question pour la première fois à la Chambre pendant la période des questions. À ce moment-là, un millions de livres de boeuf étaient importées au Canada par semaine. Le ministre m'a alors répondu qu'on devait avoir besoin de ce produit, autrement il ne serait pas importé. Deux ans plus